



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



© Stéphanie Lacombe - MENJUS

# Service en ligne Orientation en 2<sup>de</sup>

---

Phase définitive  
d'orientation

---

Guide à l'attention  
des chefs d'établissement  
et de leurs équipes  
pour l'accompagnement  
des familles

Année scolaire 2021-2022



Vous trouverez ci-dessous des recommandations pour l'utilisation de Siecle Orientation et du service en ligne Orientation dans le cadre de la campagne d'orientation 2021-2022.

Le pictogramme ② signale les recommandations qui concernent uniquement le palier 2<sup>de</sup> générale et technologique.

## Rappel des actions effectuées avant la phase provisoire

- Dans *Siecle BEE*, **compléter les adresses mail** de tous les représentants légaux de l'élève.
- ② Dans *Siecle Orientation*, **avant l'ouverture de la phase provisoire, paramétrer les enseignements de spécialité** qui seront proposés aux élèves dans l'établissement à la rentrée prochaine.  
En fonction du paramétrage, deux listes complémentaires d'enseignements de spécialité seront affichées aux familles sur le service en ligne Orientation : la liste des enseignements proposés dans l'établissement et celle des enseignements non proposés dans l'établissement. Si ce paramétrage n'est pas effectué, les deux listes seront identiques et comprendront tous les enseignements de spécialité existants.
- **Compléter les champs personnalisables des flyers dédiés**, mis à disposition sur l'intranet Pléiade, avec les dates d'ouverture et de fermeture de chaque phase sur le service en ligne orientation, puis **les diffuser aux familles**.  
Chaque phase est ouverte et fermée automatiquement sur le service en ligne Orientation selon le calendrier paramétré par le service académique d'information et d'orientation. Ce calendrier est visible par l'établissement dans Siecle Orientation.

## Recommandations pour le bon déroulement de la phase définitive

- La synchronisation des données avec le service en ligne Orientation est fiabilisée : les demandes des familles saisies par l'établissement ne sont visibles qu'au moment de la consultation des réponses du conseil de classe dans le service en ligne Orientation.
- Si une saisie établissement existe et qu'une famille effectue une saisie sur le service en ligne Orientation, c'est celle saisie par la famille dans le service en ligne Orientation qui sera utilisée en conseil de classe pour saisir les propositions du conseil de classe.
- Au sein de chaque phase, le chef d'établissement doit fermer puis rouvrir le service en ligne Orientation en fonction de l'organisation des conseils de classe, dans le respect du calendrier défini par le service académique d'information et d'orientation. Les fermetures et réouvertures du service en ligne Orientation sont gérées dans *Siecle Vie de l'Établissement*.

### Attention :

- **Il est impératif de fermer le service en ligne Orientation au moins 24h avant le début des conseils de classe**, afin de recueillir les derniers choix saisis pour la tenue des conseils de classe (transfert des intentions du service en ligne Orientation vers Siecle Orientation durant la nuit) ;
- une fois les propositions du conseil de classe saisies dans Siecle Orientation, procéder à la réouverture du service en ligne Orientation pour permettre aux familles de consulter et répondre aux propositions. **Il est recommandé de n'ouvrir que le lendemain de vos saisies pour que les propositions soient bien visibles dans le service en ligne (transfert des propositions de Siecle Orientation vers le service en ligne durant la nuit)** et éviter aux familles d'avoir le message « Les propositions du conseil de classe ne sont pas disponibles. Veuillez prendre contact avec votre établissement ».

**Il est nécessaire d'informer les représentants légaux si des modifications sont effectuées dans Siecle Orientation, dans les situations suivantes :**

- modification des propositions du conseil de classe alors que la réponse de la famille est déjà saisie via le service en ligne Orientation ou par une saisie de l'établissement dans Siecle Orientation ;
- ② • modification du paramétrage des enseignements de spécialité alors que les représentants ont déjà effectué leurs demandes sur le service en ligne Orientation ;
- un message d'alerte s'affiche si la sélection ne correspond plus aux enseignements de spécialité proposés et indique à la famille de modifier sa sélection, si elle n'est pas modifiée cela n'est pas bloquant.


The screenshot shows the 'Choix définitifs' (Definitive Choices) section of the Siecle Orientation portal. On the left is a navigation menu with 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation', and 'Fiche de renseignements'. The main content area is titled 'Troisième trimestre DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)'. A grey information box states: 'Vos choix définitifs ont bien été validés. Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Sclarité Services. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.' Below this is a quote: 'Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :'. A red warning box follows: 'Attention, merci de modifier votre sélection car elle ne correspond plus aux enseignements de spécialité proposés dans l'établissement.' Underneath, it lists 'Rang 1' (1<sup>re</sup> générale) and 'Enseignements de spécialité choisis : - arts plastiques ; - éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement) ; - mathématiques.' A blue button at the bottom right says 'Modifier les choix définitifs'.

## Lien entre le service en ligne Orientation et l'ouverture des conseils de classe

### Le conseil de classe d'une division est ouvert :

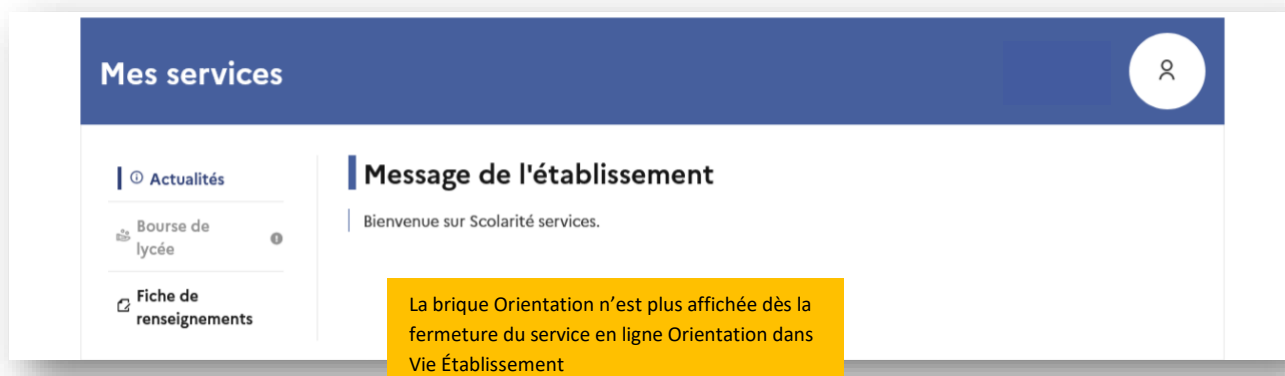
- L'ouverture des conseils de classe dans Siecle Orientation permet de saisir les réponses du conseil de classe pour les élèves de la division et les représentants légaux ne peuvent plus saisir de demandes sur le service en ligne Orientation.

### Le service en ligne Orientation n'est pas fermé :

- risque d'avoir un choix non traité qui redescend le lendemain du conseil de classe et la proposition du conseil de classe se basera sur le choix reçu au maximum la veille de l'ouverture du conseil de classe ;
- le choix non traité sera visualisable par l'icône cliquable  dans la liste des choix sur les écrans "choix" ou "propositions" ;
- lorsque les représentants légaux se connectent pour consulter les propositions et qu'elles n'ont pas encore été envoyées au service orientation (la nuit suivant le moment de la saisie), le message suivant est affiché : "Les propositions du conseil de classe ne sont pas disponibles. Veuillez prendre contact avec votre établissement".

## Le service en ligne Orientation est fermé :

- le service en ligne Orientation est fermé par le chef d'établissement dans Vie Établissement : dans ce cas, la brique Orientation n'est plus visible sur Sclarité Services.



## Points de vigilance pour la phase définitive

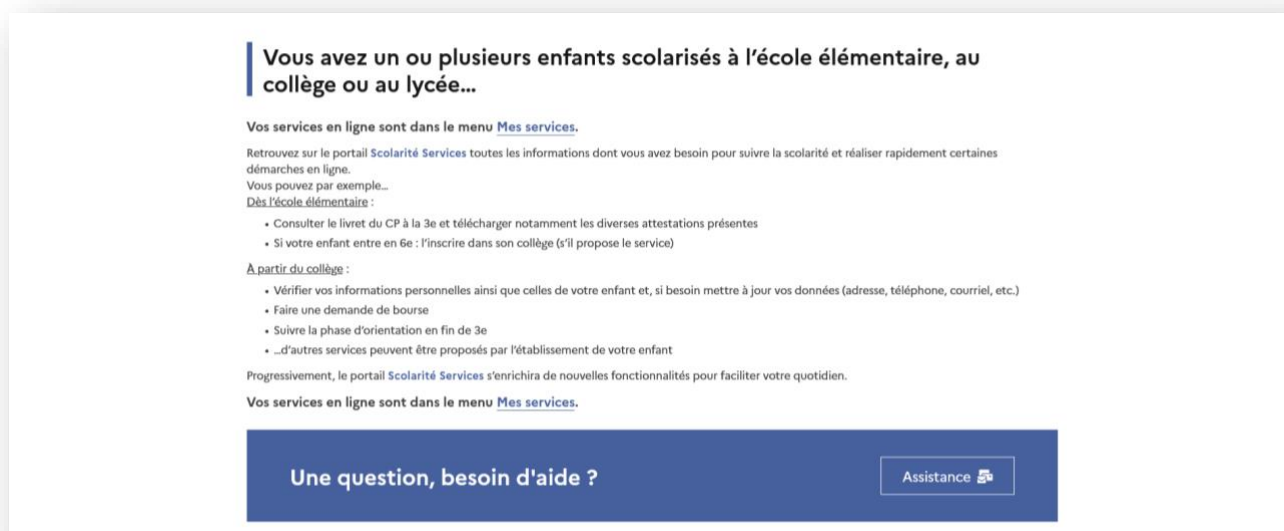
- **La fonctionnalité de report des saisies de la phase provisoire sur la phase définitive est supprimée.**
- Lors de la phase définitive, les saisies se déroulent dans l'ordre suivant : **choix définitifs des familles > propositions du conseil de classe > réponses des familles aux propositions du conseil de classe.**
- **Les deux représentants légaux sont informés simultanément de la proposition du conseil de classe. Le représentant qui n'a pas saisi la réponse à la proposition est invité à s'adresser au chef d'établissement en cas de désaccord avec l'autre parent.**

La réponse saisie par le représentant légal dans le service en ligne Orientation est transférée automatiquement vers Siecle Orientation. En revanche, **lorsque le service en ligne Orientation n'est pas utilisé, l'établissement doit bien penser à saisir cette réponse dans Siecle Orientation dans le menu dédié *Saisie des réponses des familles*.**

## Assistance en ligne

Nouveau

- Une plateforme d'assistance nationale est mise à disposition des familles pour les questions techniques. La plateforme est accessible depuis le service en ligne Orientation à chaque étape de la saisie :



**Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...**

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#).

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

A partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#).

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

**Ce guide présente pas à pas le déroulement de la saisie des choix d'orientation et des réponses aux propositions du conseil de classe, afin que vous puissiez apporter aux familles l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin lors de la phase définitive de la procédure d'orientation.**

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des choix d'orientation, les réponses aux propositions du conseil de classe pourront être effectuées indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Le représentant qui n'a pas fait la saisie des choix ou de la réponse aux propositions est invité à s'adresser au chef d'établissement en cas de désaccord.

## Connexion au service en ligne Orientation

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail Scolarité Services avec l'adresse unique [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr) :

- Le service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves eux-mêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe ;
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

The screenshot displays the EduConnect website interface. At the top left is the logo of the **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS** with the motto *Liberté Égalité Fraternité*. To its right is the **EduConnect** logo and the text "Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements".

The main content area is titled "Je sélectionne mon profil" and contains two options:

- Représentant légal**: Accompanied by an icon of an adult and a child.
- Élève**: Accompanied by an icon of two children.

On the left side of this area, a box titled "Le compte EduConnect peut donner accès :" lists the following:

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

The footer of the page includes the same ministry logo and motto on the left, and on the right, the text "Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements" followed by links to [legifrance.gouv.fr](https://legifrance.gouv.fr), [gouvernement.fr](https://gouvernement.fr), [service-public.fr](https://service-public.fr), [data.gouv.fr](https://data.gouv.fr), and [education.gouv.fr](https://education.gouv.fr). Below this is a horizontal line with links for "Besoin d'aide ?", "Mentions légales", "Accessibilité : non conforme", and "v1.66". At the very bottom, it states "© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports".

La connexion se fait au moyen d'un compte EduConnect ou FranceConnect :

The screenshot shows the EduConnect login interface for a 'Représentant légal' (legal representative). At the top left is the EduConnect logo and at the top right is a link to 'Changer de profil'. On the left side, a box titled 'Le compte ÉduConnect peut donner accès :' lists three items: 'aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc. ;', 'à l'espace numérique de travail (ENT) ;', and 'au livret scolaire.' The main area is divided into two sections. The top section, 'Je me connecte avec mon compte ÉduConnect', contains input fields for 'Identifiant' (with a placeholder 'Identifiant au format p.nomXX' and a 'Identifiant oublié ?' link) and 'Mot de passe' (with a 'Mot de passe oublié ?' link and a visibility icon). Below these is a 'Se connecter' button and a 'Je n'ai pas de compte' link. The bottom section, 'Je me connecte avec FranceConnect', features the FranceConnect logo, a link 'Qu'est-ce que FranceConnect ?' with an external link icon, and a paragraph explaining that FranceConnect allows access to various state services using an existing account.

Le cas échéant le représentant légal peut sur son compte Educonnect :

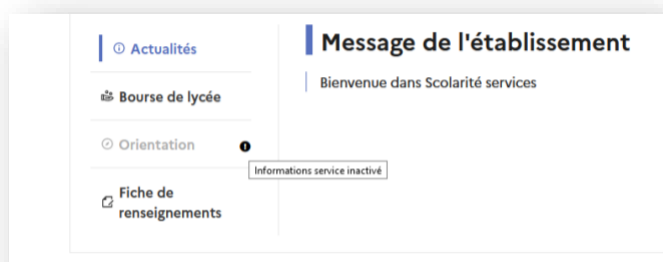
- rattacher un enfant à son compte ;
- vérifier son adresse de messagerie.

The screenshot shows a page titled 'Actions à effectuer sur votre compte' with the subtext 'Merci de mettre à jour les informations suivantes.' There are two prominent blue buttons: 'Rattacher des élèves' and 'Vérifier l'adresse mail'. Below these is a checkbox labeled 'Ne plus afficher ces alertes à chaque connexion'. At the bottom, there is a button labeled 'Je souhaite les réaliser plus tard'.

## Ouverture et fermeture du service en ligne Orientation

Les dates d'ouverture et de fermeture sont fixées par le service académique d'information et d'orientation via le paramétrage de la phase provisoire et définitive dans Siecle Orientation. **Ces dates déclenchent l'ouverture et la fermeture automatique du service en ligne Orientation.**

Lorsque la campagne d'orientation n'est pas ouverte le service Orientation est inactif et apparaît grisé dans le portail Scolarité Services :

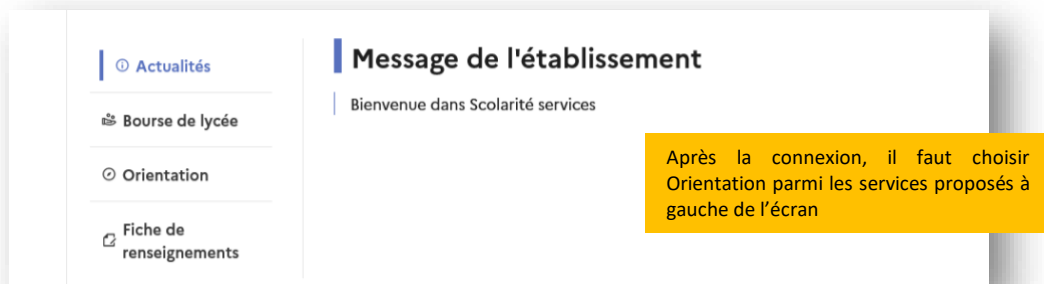


- le message suivant s'affiche :






Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, le service en ligne Orientation est accessible :



## Saisie des choix définitifs

La saisie des choix est possible après avoir accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe, s'il n'a pas été fait, la page de retour des représentants légaux sur l'orientation s'affiche à la connexion pour la saisie des choix définitifs :



Le pictogramme  affiché dans Siecle Orientation vous permet de suivre et d'accompagner les familles qui n'auraient pas accusé réception de l'avis provisoire.

Après la validation de l'accusé de réception, la saisie des choix définitifs peut commencer et suit le même déroulement que la saisie des intentions d'orientation.

Sur la page d'accueil du service en ligne Orientation, un calendrier et une présentation de chaque phase permettent aux parents de se repérer dans les différentes étapes de la procédure d'orientation. A la phase définitive des liens vers des sites ressources sont proposés afin d'accompagner les familles pour connaître les enseignements de spécialité et les séries technologiques.

Les repères temporels dépendent du paramétrage du découpage scolaire dans Siecle Orientation (trimestre ou semestre).

## Formulation des choix définitifs

**Mes services**

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

**Phase provisoire**  
Intentions  
Courant 2<sup>e</sup> trimestre

**Phase provisoire**  
Avis provisoires  
Après le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Choix définitifs  
Courant 3<sup>e</sup> trimestre

**Phase définitive**  
Propositions  
Après le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre

Vous formulez vos choix définitifs qui seront étudiés par le conseil de classe du troisième trimestre. Vous pourrez alors consulter les propositions émises par ce dernier et y répondre.  
Vous pouvez avec votre enfant vous informer sur les formations envisagées et celles conseillées par le conseil de classe pour préciser vos choix des trois enseignements de spécialité en voie générale ou d'une série en voie technologique :

- sur le site [Horizons 21](#) ;
- sur le site de l'Onisep [La voie technologique en première et terminale.fr](#) .

**Je formule les choix définitifs d'orientation**

**Une question, besoin d'aide ?**

Assistance

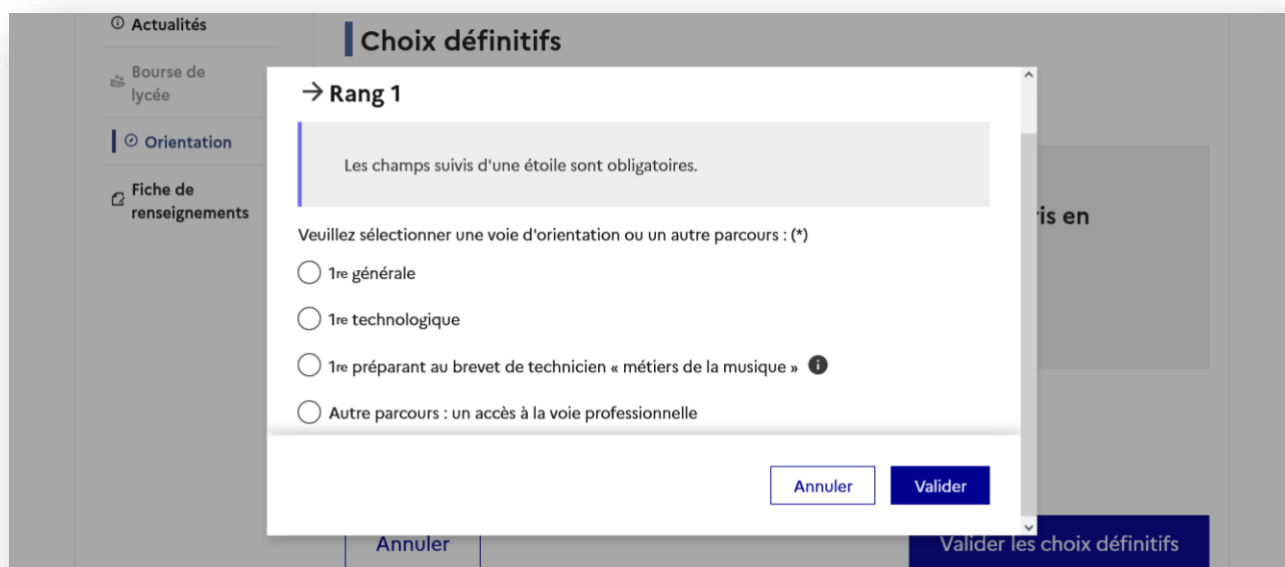
Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des choix définitifs :

- il doit saisir au moins 1 choix ;
- il peut saisir jusqu'à 10 choix : 1<sup>re</sup> générale (et enseignements de spécialité), 1<sup>re</sup> technologique (et série), 1<sup>re</sup> préparant au BT métiers de la musique ;
- seule la 1<sup>re</sup> technologique peut être demandée plusieurs fois ;
- il peut saisir une demande d'accès à la voie professionnelle, choix qui peut être précisé et porter sur un à trois parcours (1<sup>re</sup> professionnelle, 2<sup>de</sup> professionnelle, CAP) selon le paramétrage académique ;
- le rang détermine l'ordre de préférence ;
- les choix doivent être validés afin qu'ils soient pris en compte ;
- les choix peuvent être modifiés jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.




Le représentant légal est guidé dans sa saisie par des consignes précises. Le bouton « + Ajouter un choix définitif » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation. Quand les choix sont validés, un courriel récapitulatif est envoyé aux représentants légaux :



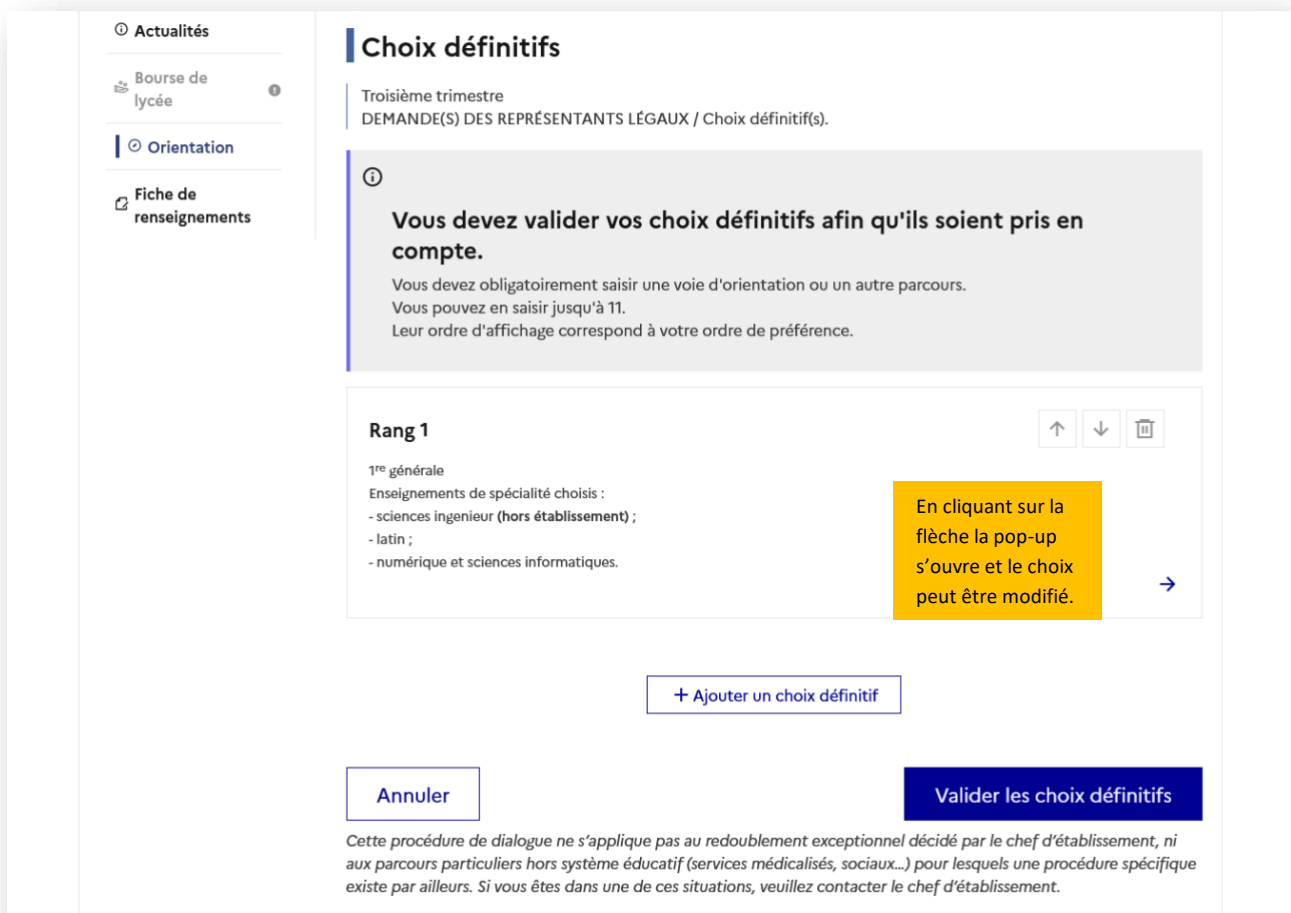
La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence, le rang peut être toutefois modifié :




## Modifier un choix

Les boutons   permettent de reclasser le choix, le bouton  permet de supprimer la sélection, ils sont activés à partir de la saisie de deux choix.


Le bouton  permet de modifier la sélection, il est activé dès la saisie d'un choix.



Le bouton  supprime tous les choix et permet de recommencer une nouvelle saisie.

Lorsque les choix définitifs ont été validés, l'annulation efface uniquement les modifications en cours, la saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à la validation suivante.

## 1<sup>re</sup> générale

 **En cas de changement des enseignements de spécialité proposés dans votre établissement à la rentrée prochaine, il est impératif de modifier leur paramétrage avant le début de la phase définitive et l'ouverture du service en ligne Orientation (transfert dans la nuit suivant le changement de paramétrage dans le service en ligne Orientation)**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Orientation - Suivre la procédure (Année 2021-2022)

accueil > paramétrage des enseignements de spécialité proposés dans l'établissement

### Paramétrage des enseignements de spécialité proposés dans l'établissement

Veillez paramétrer les enseignements de spécialité proposés dans votre établissement à **la rentrée prochaine** avant le début de la phase provisoire et l'ouverture du Téléservice Orientation.

Libellé	Demandé en phase provisoire via le TS	
	En établissement	Hors établissement
- ARTS -		
<input checked="" type="checkbox"/> ARTS DU CIRQUE	✓	-
<input type="checkbox"/> ARTS PLASTIQUES	-	-
<input type="checkbox"/> CINÉMA-AUDIOVISUEL	-	-
<input type="checkbox"/> DANSE	-	-
<input type="checkbox"/> HISTOIRE DES ARTS	-	-
<input type="checkbox"/> MUSIQUE	-	-
<input type="checkbox"/> THÉÂTRE	-	-
- LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER) -		
<input checked="" type="checkbox"/> LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ALLEMAND	✓	-
<input checked="" type="checkbox"/> LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ANGLAIS	✓	-
<input checked="" type="checkbox"/> LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN	-	-
<input type="checkbox"/> LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - BASQUE	-	-

## Sélection des trois enseignements de spécialité

En choisissant une voie, les informations complémentaires, comme le choix des enseignements de spécialité, s'affiche en dessous de la sélection de la voie :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

### Choix définitifs

#### Choix des enseignements de spécialité pour la 1<sup>re</sup> générale

Vous trouverez des informations sur les enseignements de spécialité sur le site [Horizons 21](#)

Enseignements de spécialité : (\*)

Veuillez choisir un enseignement de spécialité

Veuillez choisir un enseignement de spécialité

Veuillez choisir un enseignement de spécialité

Annuler Valider

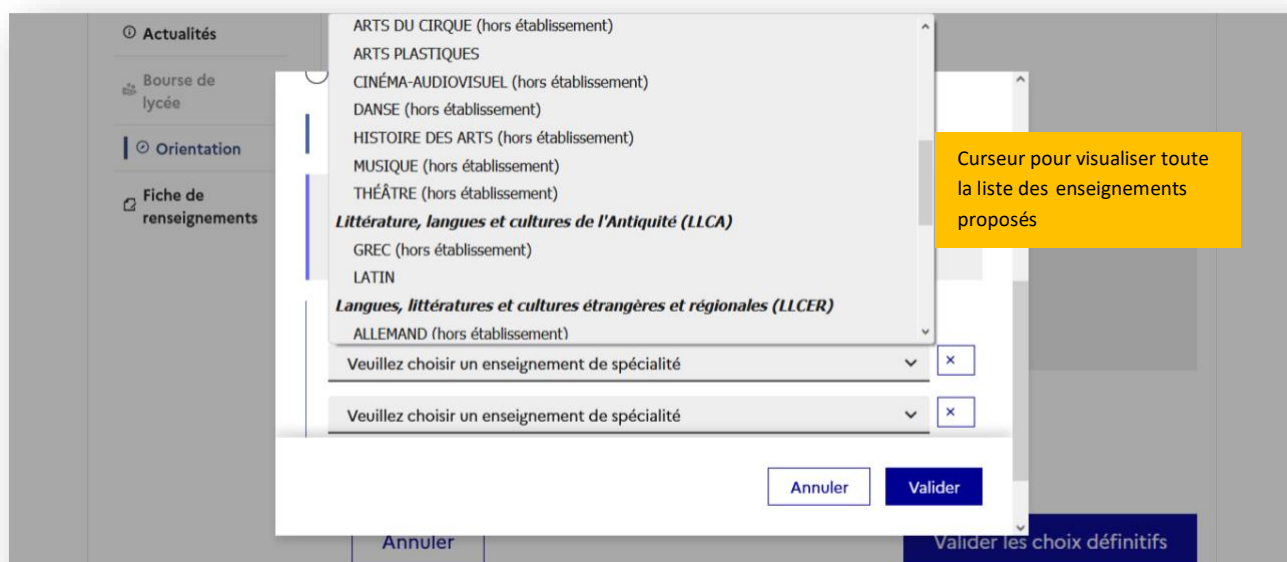
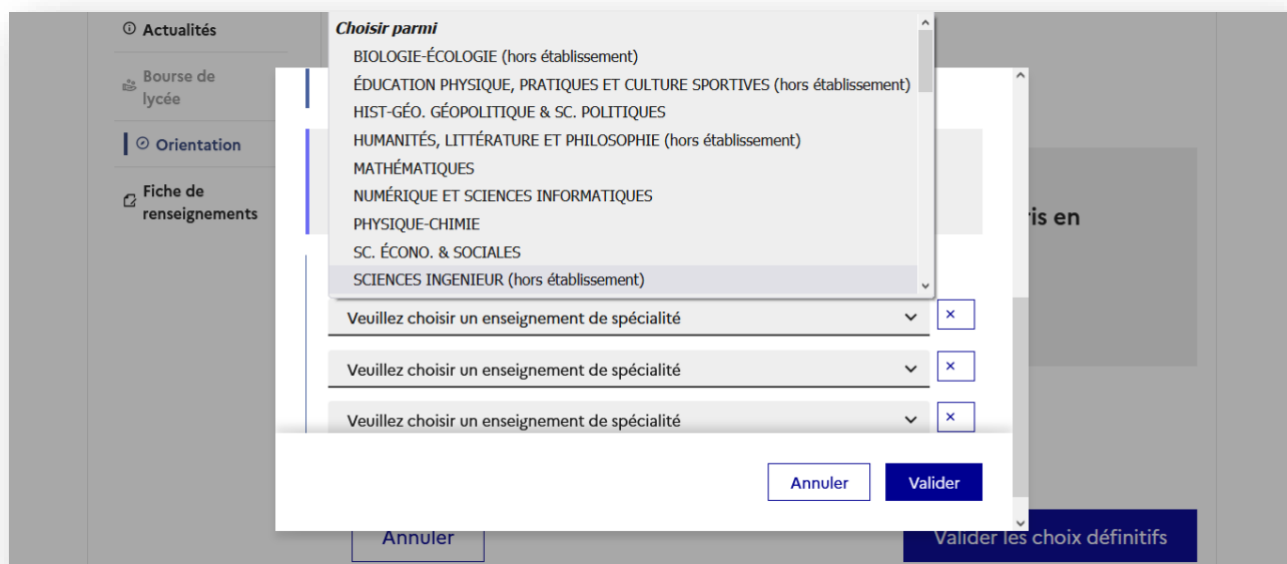
Annuler Valider les choix définitifs

Lien vers le site Horizons21 pour s'informer sur les enseignements de spécialité

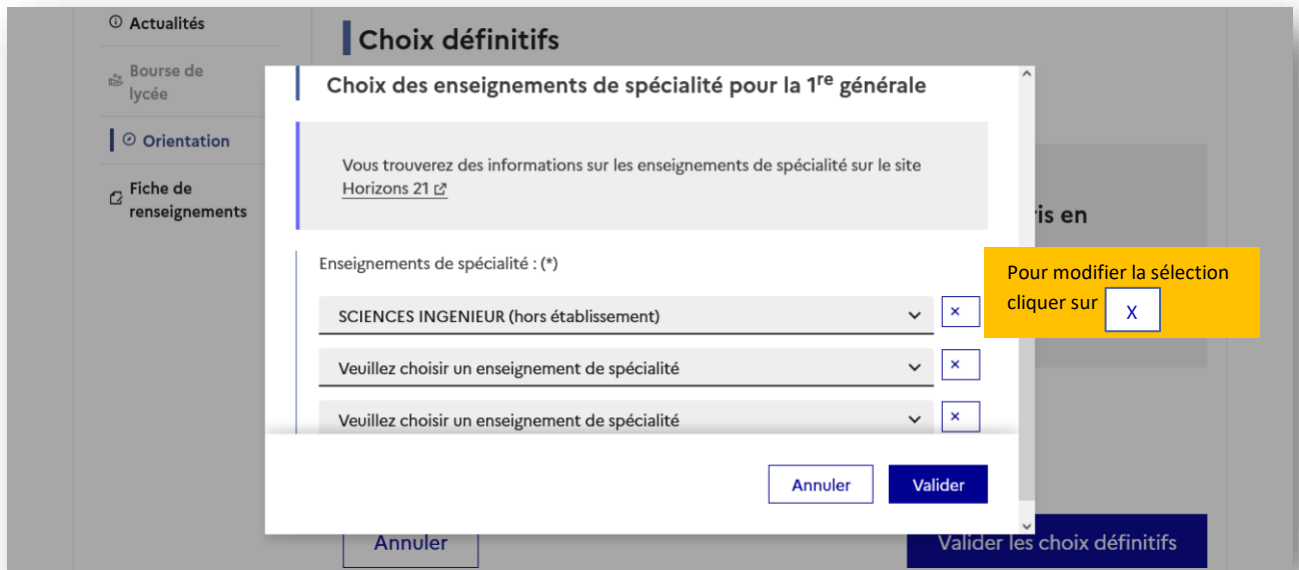
En fonction du paramétrage effectué dans Siecle Orientation, une liste d'enseignements de spécialité est affichée aux familles, comprenant les enseignements proposés dans l'établissement et les enseignements proposés hors de l'établissement à la rentrée prochaine.

La sélection des enseignements de spécialité est présentée sous la forme de trois listes déroulantes « intelligentes ». Le menu déroulant affiche la liste des enseignements de spécialité, dès qu'un enseignement de spécialité est choisi, il n'est plus affiché pour le choix suivant.

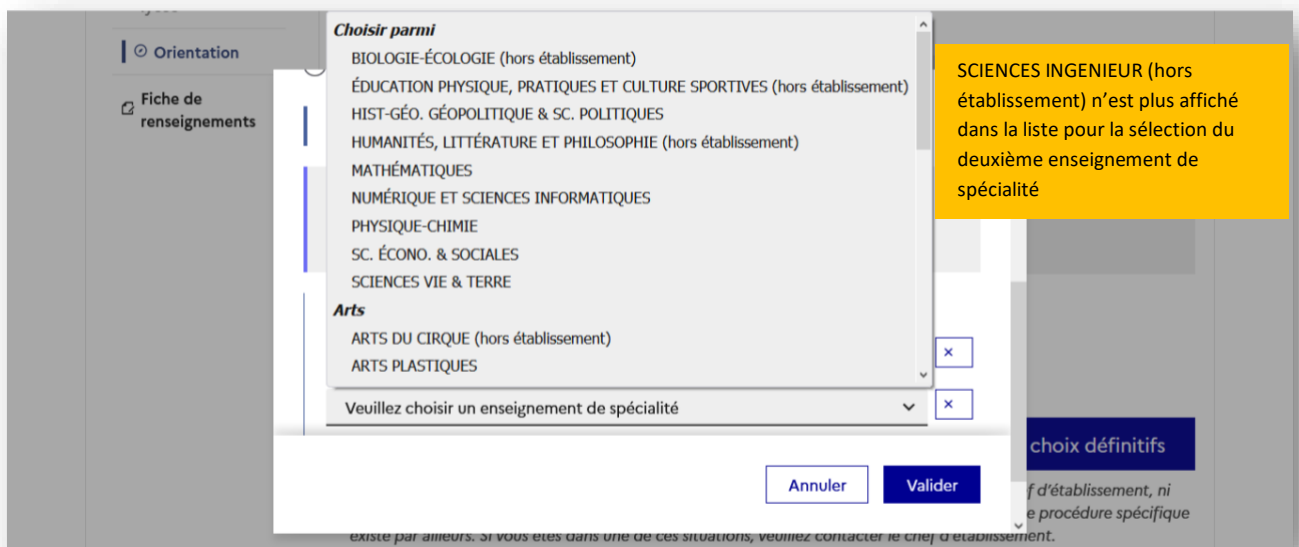
Les trois listes déroulantes permettent de faire la sélection sans restriction dans l'établissement ou hors établissement :



- l'enseignement de spécialité est affiché après la sélection ;



- l'enseignement de spécialité sélectionné n'est plus affiché pour la sélection suivante ;



Fiche de renseignements

Enseignements de spécialité : (\*)

SCIENCES INGENIEUR (hors établissement) [v] [x]

NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES [v] [x]

LATIN [v] [x]

Annuler Valider

Le choix pour la 1<sup>re</sup> générale peut être validé uniquement avec la sélection de trois enseignements de spécialité :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

### Choix définitifs

Vous trouverez des informations sur les enseignements de spécialité sur le site [Horizons 21](#)

Enseignements de spécialité : (\*)

SCIENCES INGENIEUR (hors établissement)

NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES

Veuillez choisir un enseignement de spécialité [v] [x]

⚠ Champ obligatoire

Annuler Valider

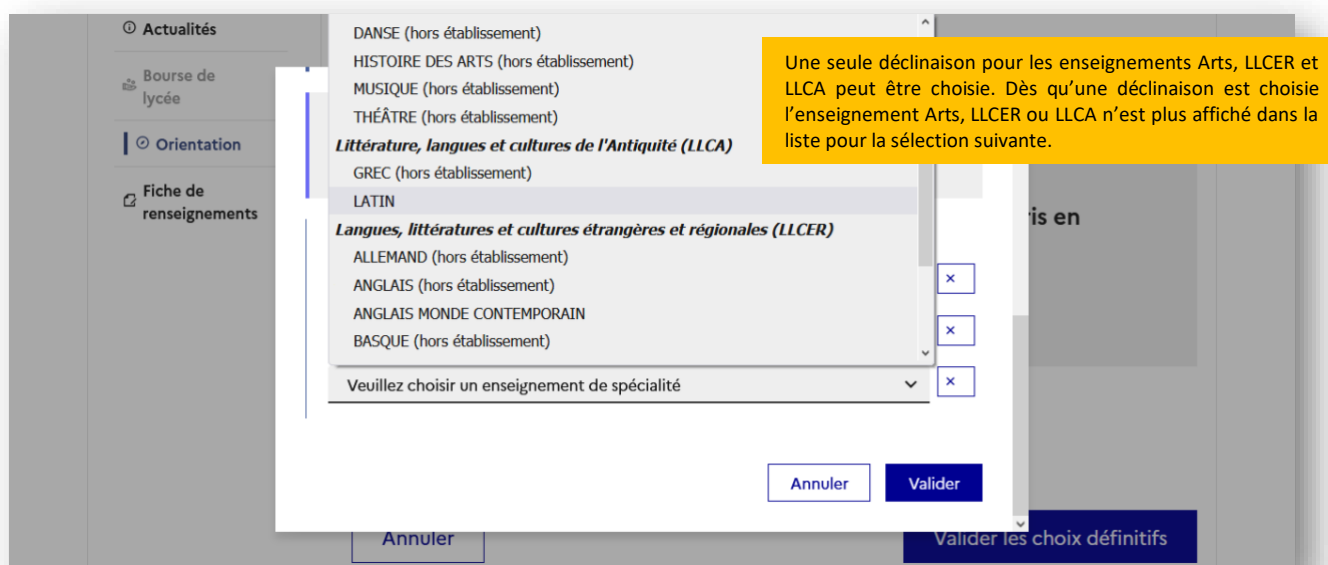
Annuler Valider les choix définitifs

Message d'alerte pour renseigner le champ obligatoire et valider le choix pour la 1<sup>re</sup> générale

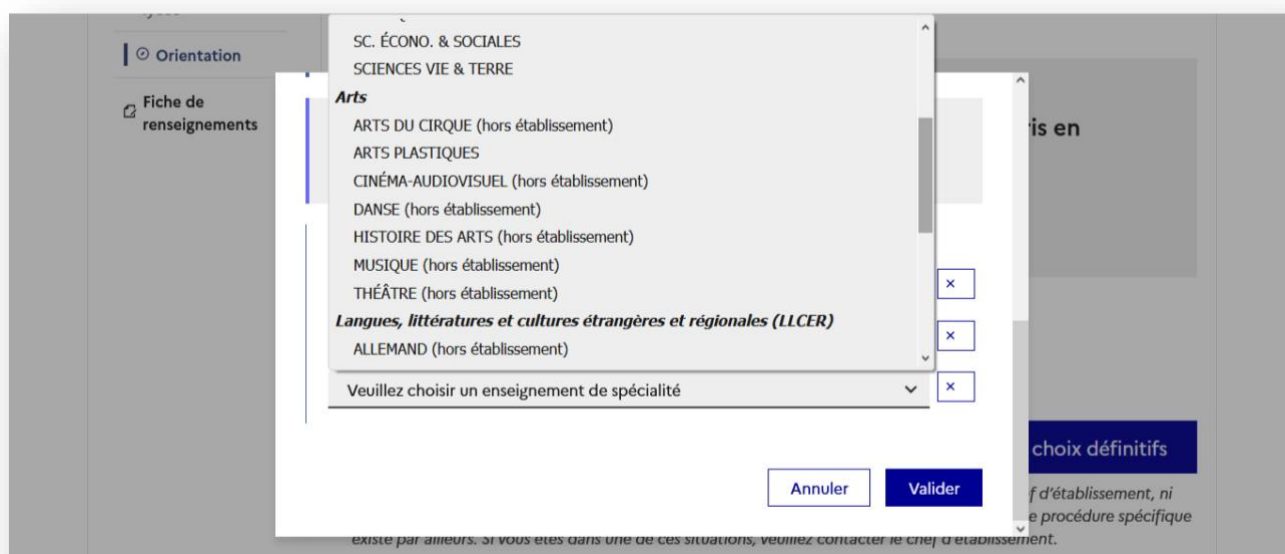


## Sélection d'un enseignement Arts ou LLCER ou LCA

Une seule déclinaison peut être choisie pour ces enseignements de spécialité :

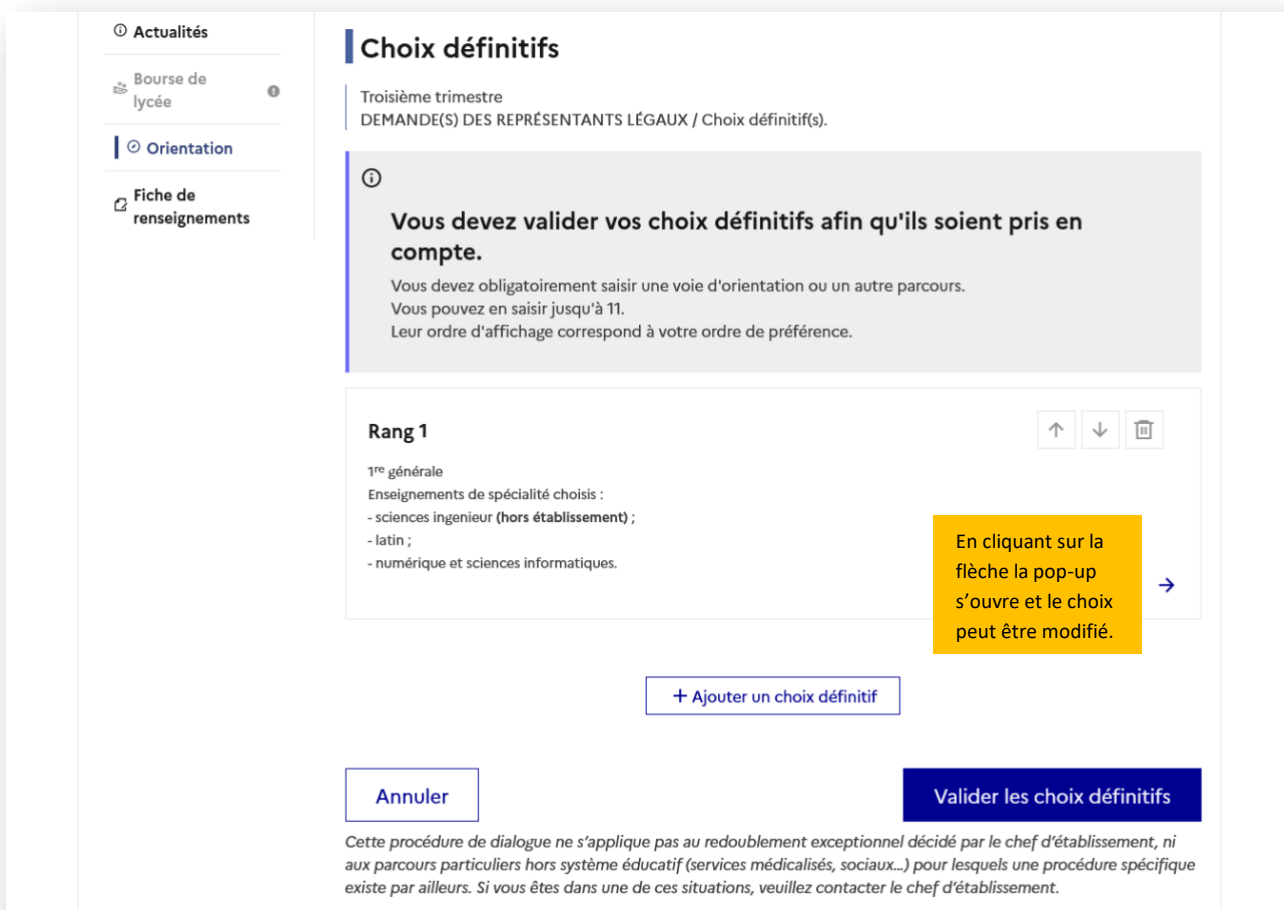
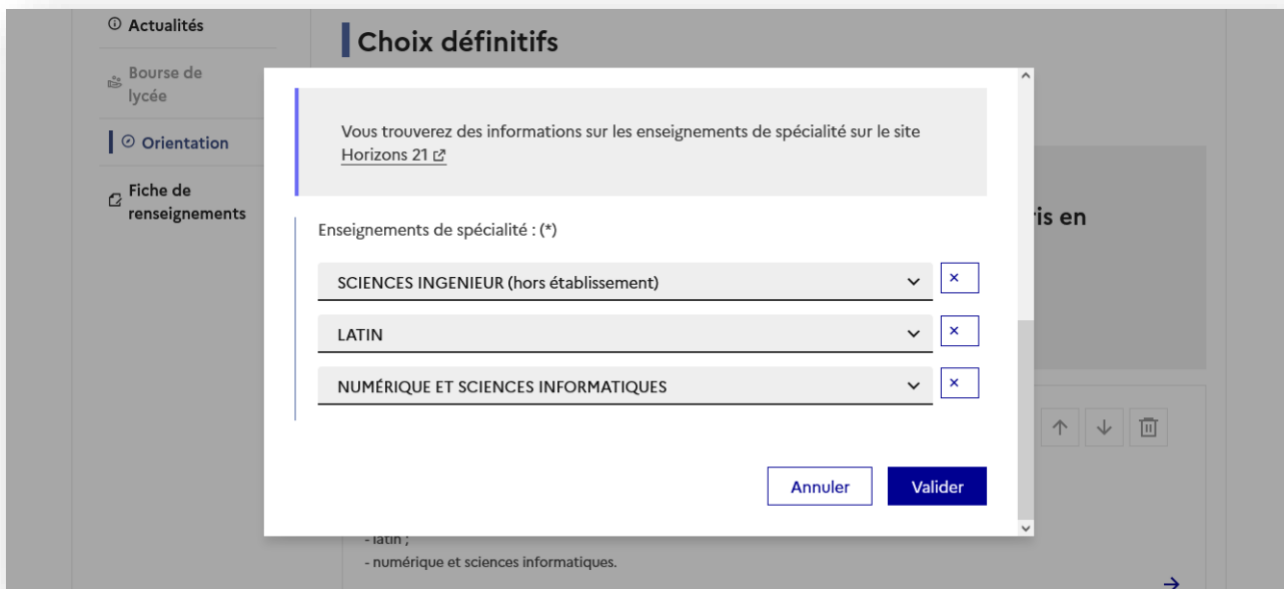


L'enseignement de spécialité LLCA n'est plus affiché suite à la sélection de LLCA Latin :



Il est possible de modifier ou supprimer la sélection et l'enseignement de spécialité LLCA s'affiche à nouveau.

Après la validation du choix de la 1<sup>re</sup> générale, le récapitulatif est affiché avec les enseignements de spécialité dans l'ordre de la saisie. Il est possible de valider le choix afin qu'il soit enregistré et terminer la saisie ou d'ajouter un choix pour une autre voie d'orientation ou de modifier la sélection :



## Sélection de plusieurs voies d'orientation

Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois, seule la voie technologique peut être demandée plusieurs fois, la saisie peut se poursuivre avec la sélection d'une autre voie d'orientation :

compte.  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 11.

→ Rang 2

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)

- 1<sup>re</sup> générale
- 1<sup>re</sup> technologique
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle  
⚠ Vous ne pouvez pas demander deux fois la même voie d'orientation.

Annuler Valider

Annuler Valider les choix définitifs

## 1<sup>re</sup> technologique

Rang 1

→ Rang 2

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)

- 1<sup>re</sup> générale
- 1<sup>re</sup> technologique
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Annuler Valider

choix définitifs

f d'établissement, ni  
e procédure spécifique  
ent.

Après la sélection de la 1<sup>re</sup> technologique la série doit être indiquée, il est possible de choisir plusieurs séries technologiques et de hiérarchiser ces choix :

**Rang 1**

1<sup>re</sup> générale

1<sup>re</sup> technologique

1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Indiquez la 1<sup>re</sup> technologique souhaitée : (\*)

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien correspondant à chaque série technologique.

1<sup>re</sup> STAV ⓘ

1<sup>re</sup> STD2A ⓘ

...

Annuler Valider

choix définitifs

f d'établissement, ni  
e procédure spécifique  
ent.

**Rang 1**

1<sup>re</sup> STAV ⓘ

1<sup>re</sup> STD2A ⓘ

1<sup>re</sup> STHR ⓘ

1<sup>re</sup> STI2D ⓘ

1<sup>re</sup> STL ⓘ

Vous pouvez remplir le champ "spécialité 1re STL" pour valider cette intention

1<sup>re</sup> STMG ⓘ

1<sup>re</sup> ST2S ⓘ

1<sup>re</sup> S2TMD ⓘ

En cliquant sur ⓘ, l'accès à la page dédiée du site de l'Onisep permet de s'informer sur la série technologique envisagée

Annuler Valider

choix définitifs

f d'établissement, ni  
e procédure spécifique  
ent.

Le choix de la 1<sup>re</sup> technologique ne peut être validé sans indiquer la série :

Rang 1

- 1re STD2A ⓘ
- 1re STHR ⓘ
- 1re STI2D ⓘ
- 1re STL ⓘ  
Vous pouvez remplir le champ "spécialité 1re STL" pour valider cette intention
- 1re STMG ⓘ
- 1re ST2S ⓘ
- 1re S2TMD ⓘ

⚠ Champ obligatoire

Annuler Valider

choix définitifs

f d'établissement, ni  
e procédure spécifique  
ent.

La sélection de la série technologique doit être validée :

Rang 1

- 1re STD2A ⓘ
- 1re STHR ⓘ
- 1re STI2D ⓘ
- 1re STL ⓘ  
Vous pouvez remplir le champ "spécialité 1re STL" pour valider cette intention
- 1re STMG ⓘ
- 1re ST2S ⓘ
- 1re S2TMD ⓘ

Annuler Valider

choix définitifs

f d'établissement, ni  
e procédure spécifique  
ent.

Le récapitulatif est affiché après la validation de la sélection de la série technologique :

The screenshot shows a summary interface with two sections:

- Rang 1**: 1<sup>re</sup> générale. Enseignements de spécialité choisis : - sciences ingénieur (hors établissement) ; - latin ; - numérique et sciences informatiques. Controls: up, down, delete, and a right arrow.
- Rang 2**: 1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STI2D. Controls: up, down, delete, and a right arrow.

Yellow callout boxes indicate: "Les choix peuvent être reclassés ou supprimés" (near Rang 1) and "Les choix peuvent être modifiés" (near Rang 2). A button at the bottom reads "+ Ajouter un choix définitif".

Sélection de la spécialité pour la série technologique STL (dans les académies ayant paramétré la sélection) :

The screenshot shows a modal for "Rang 1" with the following elements:

- Radio buttons for specialties: 1<sup>re</sup> STI2D, 1<sup>re</sup> STL (selected), 1<sup>re</sup> STMG, 1<sup>re</sup> ST2S, 1<sup>re</sup> S2TMD.
- Text: "Vous pouvez remplir le champ 'spécialité 1<sup>re</sup> STL' pour valider cette intention".
- Section "Spécialité 1<sup>re</sup> STL" with a dropdown menu showing "Veuillez sélectionner une spécialité", "SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES EN LABORATOIRE", and "BIOTECHNOLOGIES".
- Buttons: "Annuler" and "Valider".

Yellow callout boxes indicate: "Les spécialités sont affichées dans la liste déroulante" (near the dropdown) and "f d'établissement, ni e procédure spécifique ent." (near the bottom right).

## 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien métiers de la musique

→ Rang 4

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)

- 1<sup>re</sup> générale
- 1<sup>re</sup> technologique
- 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Il n'y a pas d'autres informations à indiquer pour le choix de la 1<sup>re</sup> BT

En cliquant sur ⓘ, l'accès à la page dédiée du site de l'Onisep permet de s'informer sur le brevet de technicien

Annuler Valider

choix définitifs

## Autre parcours : accès à la voie professionnelle

Le parcours souhaité doit être indiqué si l'académie a paramétré l'affichage d'un à trois parcours possibles (1<sup>re</sup> professionnelle, 2<sup>de</sup> professionnelle, CAP) :

1<sup>re</sup> technologique

1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Veuillez indiquer la voie souhaitée : (\*)

1<sup>re</sup> professionnelle

1<sup>re</sup> professionnelle

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) (256 caractères maximum) :

Annuler Valider

choix définitifs

L'indication du parcours est obligatoire :

A screenshot of a web application dialog box. The dialog has a white background and is centered on a grey background. It contains the following text and elements:

- Header: "Veillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (\*)"
- Radio button options:
  - 1re générale
  - 1re technologique
  - 1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
  - Autre parcours : un accès à la voie professionnelle
- Section: "Veillez indiquer la voie souhaitée : (\*)"
- Radio button option:
  - 1re professionnelle
- Red warning icon and text: "Champ obligatoire"
- Buttons: "Annuler" (white) and "Valider" (blue)

Background elements: "Une ques" (part of a question), "choix définitifs" (blue button), "f d'établissement, ni e procédure spécifique ent." (text), "sistance" (part of assistance), and a trash icon.

La spécialité professionnelle peut être précisée et n'est pas obligatoire :

A screenshot of a web application dialog box, similar to the one above. It contains the following text and elements:

- Radio button options:
  - 1re technologique
  - 1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
  - Autre parcours : un accès à la voie professionnelle
- Section: "Veillez indiquer la voie souhaitée : (\*)"
- Radio button option:
  - 1re professionnelle
- Section: "1re professionnelle"
- Text: "Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) (256 caractères maximum) :"
- Text input field containing: "procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons"
- Buttons: "Annuler" (white) and "Valider" (blue)

Background elements: "choix définitifs" (blue button), navigation arrows, and a trash icon.



## Validation des choix définitifs

Le récapitulatif des choix définitifs doit être validé pour être enregistré :

The screenshot shows a web interface for 'Choix définitifs' (Final Choices) for the 'Troisième trimestre' (Third trimester). The page title is 'DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)'. A prominent message states: 'Vous devez valider vos choix définitifs afin qu'ils soient pris en compte. Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation ou un autre parcours. Vous pouvez en saisir jusqu'à 11. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.' Below this, five choices are listed, each with a rank (Rang 1 to Rang 5) and a description. Each choice has a set of controls (up, down, delete arrows) and a right-pointing arrow. At the bottom, there is a '+ Ajouter un choix définitif' button, an 'Annuler' button, and a 'Valider les choix définitifs' button. A yellow callout box on the right says 'Les choix ne sont pas enregistrés sans la validation'.

Rang	Description
Rang 1	1 <sup>re</sup> générale Enseignements de spécialité choisis : - sciences ingénieur (hors établissement) ; - latin ; - numérique et sciences informatiques.
Rang 2	1 <sup>re</sup> technologique : 1 <sup>re</sup> STI2D
Rang 3	1 <sup>re</sup> technologique : 1 <sup>re</sup> STL Spécialité : sciences physiques et chimiques en laboratoire
Rang 4	1 <sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »
Rang 5	1 <sup>re</sup> professionnelle Spécialité : procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons

Un récapitulatif des choix et un message sont affichés après la validation :

- transmission d'un courriel avec le récapitulatif des choix définitifs saisis à chaque représentant légal ;
- possibilité de modifier les choix définitifs jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

## Modification des choix

Seul le représentant ayant saisi les choix peut apporter des modifications :

**Choix définitifs**

Troisième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

**Vos choix définitifs ont bien été validés**

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services.  
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.

« Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Rang 1**  
1<sup>re</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :  
- sciences ingénieur (hors établissement) ;  
- latin ;  
- numérique et sciences informatiques.

**Rang 2**  
1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STI2D

**Rang 3**  
1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STL  
Spécialité : sciences physiques et chimiques en laboratoire

**Rang 4**  
1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

**Rang 5**  
1<sup>re</sup> professionnelle  
Spécialité : procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons

Le bouton Modifier les choix active la modification

Modifier les choix définitifs

Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation

**Rang 4**  
1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

**Rang 5**  
1<sup>re</sup> professionnelle  
Spécialité : procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons

+ Ajouter un choix définitif

Annuler

Valider les choix définitifs

Le bouton Annuler permet d'effacer les modifications et les saisies initiales enregistrées sont conservées jusqu'à la validation suivante

Les choix peuvent être reclassés, supprimés, modifiés

## Validation des choix

Les choix saisis sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève, le courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.


**Choix définitifs**

Troisième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

**Vos choix définitifs ont bien été validés**

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Sclarité Services.  
Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du téléservice.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

 Si le représentant légal ne valide pas les choix saisis, ceux-ci ne seront pas enregistrés : il n'y aura pas de courriels récapitulatifs ni de synchronisation avec Siecle Orientation.

Vous pouvez visualiser dans Siecle Orientation les familles pour lesquelles il n'y a pas de saisies enregistrées, et les accompagner pour formuler leurs choix définitifs.

L'adresse de l'expéditeur des courriels est une adresse générique, on ne peut pas y répondre.

## Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

**Objet :** [ORIENTATION] Saisie des choix définitifs d'orientation

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 28/01/2022 à 08:59, nous vous confirmons par ce message que votre(vos) choix définitif(s) a(ont) bien été enregistré(s) pour l'élève Prénom NOM.

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 1re générale

Enseignements de spécialité choisis :

- SCIENCES INGENIEUR (Hors établissement)
- LITTÉRATURE ET L.C.A. - LATIN
- NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES
- Rang 2 : 1re STI2D
- Rang 3 : 1re STL

Spécialité :

- SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES EN LABORATOIRE.
- Rang 4 : 1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique»
- Rang 5 : 1re professionnelle

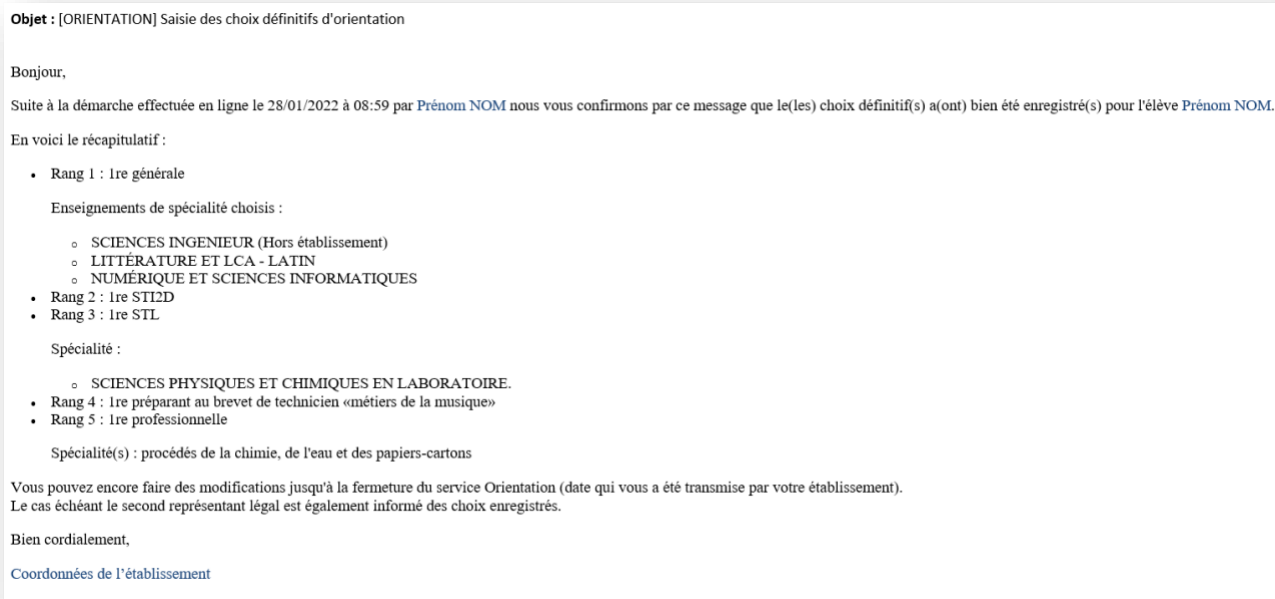
Spécialité(s) : procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement).  
Le cas échéant le second représentant légal est également informé des choix enregistrés.

Bien cordialement,

Coordonnées de l'établissement

## Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie



Nouveau

## Propositions du conseil de classe, consultation et réponse des familles

La réponse aux propositions du conseil de classe pourra être effectuée indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

### Consignes pour la saisie des propositions :

**⚠ Il est impératif de fermer le service Orientation au moins 24h avant le début des conseils de classe,** afin d'avoir les derniers choix saisis pour la tenue des conseils de classe (transfert des choix du service Orientation vers Siecle Orientation durant la nuit).

### Ouverture des conseils de classe dans Siecle Orientation :

The screenshot shows the 'Orientation - Suivre la procédure (Année 2021-2022)' page. A modal dialog box is displayed with the title 'Confirmation de l'ouverture du conseil de classe'. The text inside the dialog reads: 'Toutes les familles des élèves de cette division n'ont pas encore été saisi leurs choix définitifs. L'ouverture du conseil de classe ne permet pas de récupérer les choix définitifs saisis ultérieurement via le Téléservice Orientation. Voulez-vous ouvrir le conseil de classe pour cette division ?'. There are two buttons: 'Oui' and 'Non'.


Une fois les propositions du conseil de classe saisies dans Siecle Orientation, procéder à la réouverture du service en ligne Orientation pour permettre aux familles de consulter et répondre aux propositions. **Il est recommandé de n'ouvrir le service en ligne que le lendemain de vos saisies pour que les propositions soient bien visibles dans le service en ligne (transfert des propositions de Siecle Orientation vers le service en ligne durant la nuit)** et éviter aux familles d'avoir le message « Les propositions du conseil de classe ne sont pas disponibles. Veuillez prendre contact avec votre établissement ».

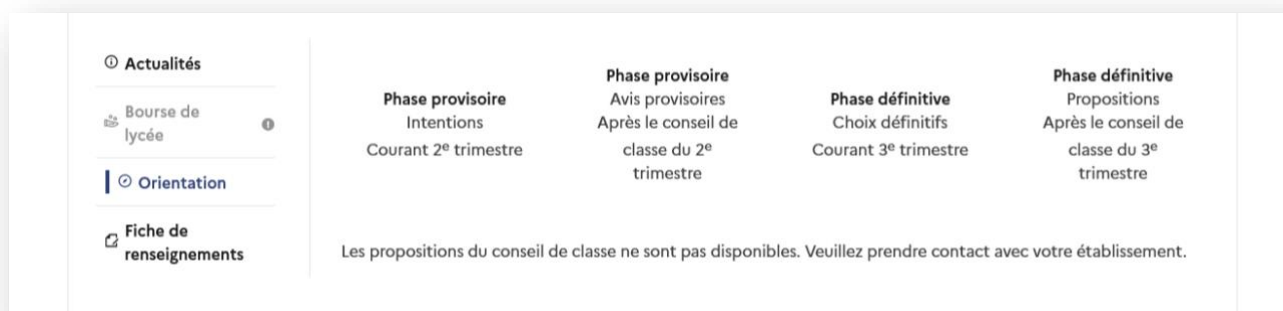
## Lien entre l'ouverture du conseil de classe et le service en ligne

### Le conseil de classe d'une division est ouvert :

- L'ouverture des conseils de classe dans Siecle Orientation permet de saisir les propositions du conseil de classe pour les élèves de la division et les représentants légaux ne peuvent plus saisir de demandes sur le service en ligne Orientation.

### Le service en ligne Orientation n'est pas fermé :

- risque d'avoir un choix non traité qui redescend le lendemain du conseil de classe et la proposition du conseil de classe se basera sur le choix reçu au maximum la veille de l'ouverture du conseil de classe ;
- le choix non traité sera signalé et visualisable par l'icône cliquable  dans la liste des choix sur les écrans "choix" ou "propositions" ;
- Lorsque les représentants légaux se connectent pour consulter les propositions et qu'elles n'ont pas encore été envoyées au service orientation (la nuit suivant le moment de la saisie), le message suivant est affiché : "Les propositions du conseil de classe ne sont pas disponibles. Veuillez prendre contact avec votre établissement" :



Le screenshot montre une interface utilisateur avec un menu de gauche et un contenu principal. Le menu de gauche contient : Actualités, Bourse de lycée, Orientation (sélectionné), et Fiche de renseignements. Le contenu principal est divisé en quatre colonnes correspondant à des phases du conseil de classe :

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions
Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre

En dessous de ces colonnes, un message d'erreur est affiché : "Les propositions du conseil de classe ne sont pas disponibles. Veuillez prendre contact avec votre établissement."

Après l'ouverture du conseil de classe dans Siecle Orientation et le lendemain de la saisie des propositions du conseil de classe, le représentant légal peut les consulter et donner sa réponse.

## Consultation des propositions du conseil de classe

Comme pour l'étape de saisie des intentions, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre :

The screenshot shows a user interface titled 'Mes services'. On the left is a sidebar with navigation options: 'Actualités', 'Bourse de lycée', 'Orientation', and 'Fiche de renseignements'. The main content area is divided into three columns representing different stages: 'Phase provisoire Intentions Courant 2<sup>e</sup> trimestre', 'Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre', and 'Phase définitive Choix définitifs Courant 3<sup>e</sup> trimestre'. The 'Phase définitive' column is highlighted with a blue border. Below this, a text block explains that the class council has studied the choices and users can consult the final proposals and give their response. It lists two options: 'd'accord' (which becomes the orientation decision) and 'pas d'accord' (which continues the dialogue). A blue button at the bottom reads 'Je consulte et je répons aux propositions du conseil de classe'.

L'un ou l'autre représentant peut répondre aux propositions du conseil de classe, l'affichage des écrans et les courriels transmis sont identiques pour chacun à cette étape.

Toutes les informations saisies dans Siecle Orientation sont affichées dans le service en ligne Orientation :

The screenshot shows the 'Orientation - Suivre la procédure (Année 2021-2022)' page. The header includes the logo of the 'MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS'. The page title is 'Orientation - Suivre la procédure (Année 2021-2022)'. The breadcrumb trail is 'accueil > phase définitive - propositions du conseil de classe > palier 2gt'. The main content area is a form with several sections: '1<sup>re</sup> générale' (with options 'SCIENCES INGENIEUR', 'LITTÉRATURE ET LCA - LATIN', 'NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES'), '1<sup>re</sup> ST2D', '1<sup>re</sup> STL' (with 'Spécialité : SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES EN LABORATOIRE'), '1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien «métiers de la musique»', '1<sup>re</sup> professionnelle' (with 'Spécialité : procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons'), 'Avis favorable pour la demande d'accès à la voie professionnelle' (with '1<sup>re</sup> professionnelle'), 'Propositions' (with '1<sup>re</sup> STAV' selected), and 'Observations du conseil de classe' (with 'Iréa impliqué pour réaliser son parcours'). At the bottom, there are buttons for 'Annuler et retourner à la liste', 'Valider et retourner à la liste', and 'Valider et passer à l'élève suivant de la division'. The footer includes 'Orientation - Version 22.1.0.0.8 - Accessibilité : non conforme' and 'Haut de page'.

Un seul représentant indique la réponse aux propositions et en cas de désaccord les représentants légaux sont tous informés qu'ils doivent prendre contact immédiatement avec le chef d'établissement.

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

## Propositions

Troisième trimestre : PROPOSITION D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :

### Rang 1 : 1<sup>re</sup> générale

OUI

Enseignements de spécialité demandés :

- sciences ingénieur (hors établissement) ;
- latin ;
- numérique et sciences informatiques.

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés :

sciences de la vie et de la terre peut être choisi compte tenu de la motivation pour ce domaine

### Rang 2 : 1<sup>re</sup> STI2D

OUI

### Rang 3 : 1<sup>re</sup> STL

OUI

Spécialité demandée :

- sciences physiques et chimiques en laboratoire.

### Rang 4 : 1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

OUI

### Rang 5 : 1<sup>re</sup> professionnelle

Accès à la voie professionnelle : avis favorable

Spécialité demandée : procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons

### Proposition(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1<sup>re</sup> STAV

### Observations du conseil de classe :

Très impliqué pour réussir son parcours

### Dispositif de mise à niveau conseillé : 1<sup>re</sup> générale

### Retour des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

1<sup>re</sup> générale

Nous avons bien pris connaissance des recommandations du conseil de classe.

1<sup>re</sup> STI2D

1<sup>re</sup> STL

1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

1<sup>re</sup> STAV

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement.

Valider

Les familles peuvent consulter la proposition du conseil de classe pour chaque choix, les observations et la proposition pour une voie non demandée

La réponse s'effectue en cochant les propositions acceptées ou le désaccord puis en validant

## Réponse aux propositions : accord

### Retour des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.

Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

1<sup>re</sup> générale  
Nous avons bien pris connaissance des recommandations du conseil de classe.


1<sup>re</sup> STI2D

1<sup>re</sup> STL

1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

1<sup>re</sup> STAV

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.

 La réponse validée ne peut plus être modifiée

**Valider**

Une fois la réponse validée, elle n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celle-ci. Les représentants légaux reçoivent un courriel de confirmation de la réponse donnée et sont informés de la décision d'orientation en cas d'accord, l'affichage de l'écran est identique pour chacun :

### Retour des représentants légaux sur l'orientation

ⓘ

Votre(vos) réponse(s) a(ont) bien été validée(s). Un courriel de confirmation a été envoyé aux représentants légaux, si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Scolarité Services.

**Nom Prénom** a accepté la ou les propositions du conseil de classe le 31/01/22 à 08:56 :

1<sup>re</sup> générale  
1<sup>re</sup> STL  
1<sup>re</sup> STAV

Cette ou ces propositions deviennent décisions d'orientation définitives prises par le chef d'établissement. Pour toute question, adressez-vous au chef d'établissement.

Le courriel transmis simultanément est identique pour chacun :

**Objet :** [ORIENTATION] Acceptation de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 31/01/2022 à 08:56 par **Prénom NOM**, nous vous confirmons par ce message que la(les) proposition(s) suivante(s) du conseil de classe pour l'élève **Prénom NOM** a(ont) été acceptée(s) :

- 1<sup>re</sup> générale
- 1<sup>re</sup> STL
- 1<sup>re</sup> STAV

Celle(s)-ci devient(nent) décision(s) d'orientation définitive(s) prise(s) par le chef d'établissement. Tous les représentants légaux sont informés de cette validation. Pour toute question vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement.



## Réponse aux propositions : désaccord

Une fois la réponse saisie, elle n'est plus modifiable et tous les représentants ainsi que l'élève peuvent consulter celle-ci. Les représentants légaux reçoivent un courriel de confirmation de la réponse donnée les informant qu'ils doivent prendre contact immédiatement avec le chef d'établissement :

Actualités

Bourse de lycée

Orientation

Fiche de renseignements

### Propositions

Troisième trimestre : PROPOSITION D'ORIENTATION  
Le conseil de classe répond aux demandes des représentants légaux :

**Rang 1 : 1<sup>re</sup> générale**

**NON**  
Enseignements de spécialité demandés :

- sciences ingénieur (hors établissement) ;
- latin ;
- numérique et sciences informatiques.

**Rang 2 : 1<sup>re</sup> STI2D**

**OUI**

**Rang 3 : 1<sup>re</sup> STL**

**OUI**  
Spécialité demandée :

- sciences physiques et chimiques en laboratoire.

**Rang 4 : 1<sup>re</sup> professionnelle**

**Accès à la voie professionnelle : avis défavorable**

Motivation de l'avis :  
le projet n'est pas préparé

### Retour des représentants légaux sur l'orientation

Vous devez sélectionner une ou plusieurs propositions du conseil de classe ou manifester votre refus.


Nous acceptons la ou les propositions du conseil de classe suivantes :

1<sup>re</sup> STI2D

1<sup>re</sup> STL

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.

**Valider**

 La réponse validée ne peut plus être modifiée

L'affichage de l'écran est identique pour chacun :

### Retour des représentants légaux sur l'orientation

**i** Votre(vos) réponse(s) a(ont) bien été validée(s). Un courriel de confirmation a été envoyé aux représentants légaux, si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, chaque représentant peut la compléter à partir du portail Sclarité Services.

**Nom Prénom** a refusé la ou les propositions du conseil de classe le 31/01/22 à 10:09.  
Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement.

Le courriel transmis simultanément est identique pour chacun :

**Objet :** [ORIENTATION] Refus de la proposition du conseil de classe

Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 31/01/2022 à 10:09 par **Prénom NOM**, nous vous confirmons par ce message que la(les) proposition(s) suivante(s) du conseil de classe pour l'élève **Prénom NOM** a(ont) été refusée(s) :

- Ire STI2D
- Ire STL

Tous les représentants légaux sont informés de ce désaccord.  
Vous devez immédiatement prendre contact avec le chef d'établissement.

## Lien entre le service en ligne Orientation et Siecle Orientation

### Affichage des choix définitifs

Dans Siecle Orientation le pictogramme **TS** vous indique qu'un représentant légal a saisi des choix définitifs sur le service en ligne Orientation. Ses nom et prénom sont mentionnés ainsi que la date à laquelle la saisie a été effectuée.

### Modification des choix définitifs

Quand cela est nécessaire, vous avez la possibilité de modifier les choix définitifs saisis par les familles sur le service Orientation. **Cette action est possible à partir de l'ouverture du conseil de classe :**


Si les propositions du conseil de classe ont été saisies le message suivant s'affiche et vous indique que cette action efface les propositions pour l'élève :

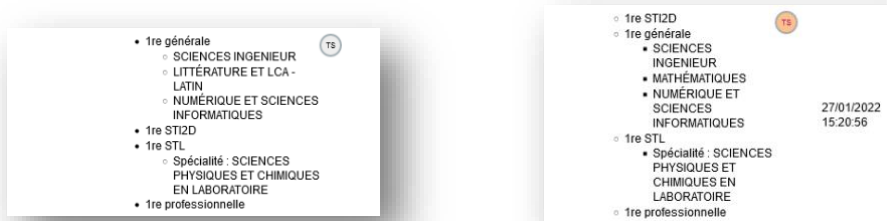
#### Confirmation de la modification des choix définitifs

Les propositions saisies pour cet élève seront effacées si vous modifiez les choix définitifs. Confirmez-vous la modification des choix définitifs de cet élève ?

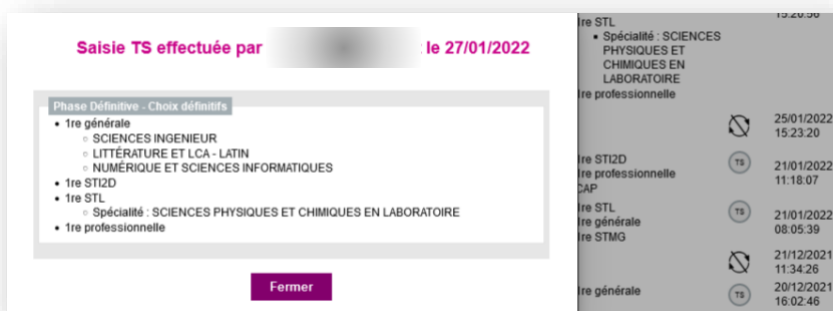
**Oui** **Non**

Prénom NOM  
L  
Sclarité Services  
TS

Le pictogramme  indique que la saisie TS a été modifiée par l'établissement avec le rappel de la saisie initiale en cliquant sur l'icône :




Rappel de la saisie TS initiale effectuée par un représentant légal :




Les représentants légaux recevront chacun un courriel les informant des modifications.

L'adresse utilisée pour l'expédition des courriels est une adresse générique configurée par les services académiques lors de l'installation de Siècle.

Le pictogramme  Indique qu'une saisie a été effectuée sur le service en ligne Orientation mais n'a pas pu être traitée avant l'ouverture du conseil de classe.

## Affichage des réponses des familles dans Siècle Orientation

Les réponses saisies sur le service en ligne Orientation sont affichées et indiquées avec le pictogramme  et vous permettent de savoir si le représentant légal est d'accord ou en désaccord avec les propositions du conseil de classe.

Propositions du conseil de classe	Réponse de la famille
<ul style="list-style-type: none"> <li>1re STMG</li> </ul>	<input type="text"/> <input type="button" value="Saisir"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>1re générale</li> <li>1re STI2D</li> <li>1re STL</li> <li>1re préparant au brevet de technicien «métiers de la musique»</li> <li>1re STAV</li> <li>Voie professionnelle</li> </ul>	<input type="text"/> <input type="button" value="Saisir"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>1re STAV</li> </ul>	accepte les propositions du conseil de classe le 20/01/2022 à 16:50 <input type="button" value="Modifier"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>1re STI2D</li> <li>1re STL</li> <li>Voie professionnelle</li> </ul>	accepte les propositions du conseil de classe : 1STI2D le 27/01/2022 à 16:04 <input type="button" value="Modifier"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>1re STL</li> <li>1re générale</li> <li>1re STMG</li> </ul>	refuse toutes les propositions du conseil de classe le 27/01/2022 à 15:59 <input type="button" value="Modifier"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>1re STAV</li> <li>1re STL</li> </ul>	<input type="text"/> <input type="button" value="Saisir"/>

## Modification de la réponse des familles dans Siecle Orientation

**⚠ Le représentant légal ne peut répondre qu'une seule fois sur le service en ligne Orientation aux propositions du conseil de classe. Si vous les modifiez après sa réponse, vous devrez l'informer des changements effectués.**

The screenshot shows the 'Saisie des réponses des familles' (Family response entry) section of the Siecle Orientation application. A confirmation dialog box is displayed in the center, titled 'Confirmation de la modification des propositions du conseil de classe'. The dialog contains the following text: 'La famille ayant déjà répondu aux propositions du conseil de classe sur le Téléservice Orientation, vous devrez informer la famille des changements effectués. Souhaitez-vous continuer ?'. Below the text are two buttons: 'Oui' (Yes) and 'Non' (No). The background interface shows a sidebar with navigation options and a main area with a dropdown menu for 'Propositions' and a 'Spécialité' field. At the bottom right, there is a 'Haut de page' (Back to top) link.

Si vous souhaitez des précisions concernant le fonctionnement de Siecle Orientation, vous pouvez vous référer à l'aide en ligne accessible depuis le module (cliquer sur le lien *Aide* situé en haut à droite de l'écran), ainsi qu'auprès de votre service académique d'information et d'orientation.

# Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie

## Écran de consultation des choix définitifs

Actualités

Orientation

Fiche de renseignements

### Choix définitifs

Troisième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

**i**

La saisie a été effectuée par un autre représentant de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui.  
En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Rang 1**

1<sup>re</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :  
- sciences ingénieur (hors établissement) ;  
- latin ;  
- numérique et sciences informatiques.

**Rang 2**

1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STI2D

**Rang 3**

1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STL  
Spécialité : sciences physiques et chimiques en laboratoire

**Rang 4**

1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

**Rang 5**

1<sup>re</sup> professionnelle  
Spécialité : procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons

*Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.*

Il lui est indiqué de se rapprocher du représentant qui a saisi les choix s'il souhaite apporter des modifications ; en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

## Connexion de l'élève

### Écran de consultation des choix définitifs

Actualités

Orientation

### Choix définitifs

Troisième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s).

**La saisie doit être effectuée par un représentant légal.**

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Rang 1**  
1<sup>re</sup> générale  
Enseignements de spécialité choisis :  
- sciences ingénieur (hors établissement) ;  
- latin ;  
- numérique et sciences informatiques.

**Rang 2**  
1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STI2D

**Rang 3**  
1<sup>re</sup> technologique : 1<sup>re</sup> STL  
Spécialité : sciences physiques et chimiques en laboratoire

**Rang 4**  
1<sup>re</sup> préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

**Rang 5**  
1<sup>re</sup> professionnelle  
Spécialité : procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons

### Écran de consultation des propositions du conseil de classe

La saisie des réponses est inactive et le message suivant est affiché :

La saisie des réponses doit être effectuée par un représentant légal.